

# BUDGET PLURIANNUEL 2009-2011

## ANNEXE III

### OPERATEURS DE L'ETAT

#### EXAMEN DES DEMANDES POUR 2009-2011

Dans le cadre de l'élaboration du budget pluriannuel 2009-2011, les ministères devront présenter dans leur dossier les éléments de justifications relatifs au périmètre des opérateurs en 2009 et aux crédits destinés aux principaux opérateurs ou catégories d'opérateurs sur la période 2009-2011.

Le dossier de propositions des ministères pour 2009 comprendra les éléments suivants :

#### **1 – La finalisation de la liste des opérateurs rattachés au programme**

##### **Document de référence :**

- Circulaire n°2MPAP-08-346 du 26 février 2008 relative au projet de loi de finances pour 2009 : conférences « performance » et volet « objectifs et indicateurs » du débat d'orientation budgétaire (cf. annexe 7).

Le dossier spécifique « opérateurs » par programme initialisé dans le cadre des conférences « performance » devra être finalisé pour actualiser la liste des opérateurs pour le PLF 2009.

Il est rappelé aux ministères que les modifications (créations, suppressions, transformations, requalifications) de la liste des opérateurs par rapport à 2008 doivent impérativement être justifiées et documentées pour permettre de répondre aux demandes de fiabilisation et de justification du périmètre des opérateurs exprimées par la Cour des comptes dans le cadre de la certification des comptes de l'État.

#### **2 – Le tableau de financement prévisionnel « emplois-ressources » des principaux opérateurs ou catégories d'opérateurs sur la période 2009-2011**

L'élaboration d'un budget pluriannuel 2009-2011 nécessite d'inscrire les demandes de crédits destinés aux opérateurs en cohérence avec la trajectoire pluriannuelle 2009-2011 des budgets des opérateurs, intégrant notamment l'impact des réformes décidées et prévues par la révision générale des politiques publiques (RGPP).

A cet effet, vous présenterez, à l'aide du tableau ci-joint, une information sur l'exécution 2007, la prévision d'exécution 2008 ainsi que l'évolution prévisionnelle sur la période 2009-2011 du budget (emplois-ressources) de chacun des principaux opérateurs ou catégories d'opérateurs rattachés au programme.

Ce tableau, accompagné le cas échéant d'éléments d'explication, doit permettre de structurer les échanges entre les ministères et la direction du budget pour déterminer et justifier, au premier euro, les subventions allouées aux principaux opérateurs ou catégories d'opérateurs sur la période 2009-2011.

**EVOLUTION PREVISIONNELLE**  
**DES EMPLOIS/RESSOURCES SUR LA PERIODE 2009-2011**  
*(à renseigner pour les principaux opérateurs ou catégories d'opérateurs)*

Mission :

Programme :

Opérateur ou catégorie d'opérateurs :

		(en M€ avec une décimale)				
		Exécution 2007	Prévision 2008 (LFI)	2009	2010	2011
<b>Emplois</b>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Personnel						
Fonctionnement						
Interventions						
Investissements	(préciser)					
<b>Ressources</b>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Subventions de l'Etat	dont programme XXX					
	...					
Ressources fiscales	dont taxe XXX					
	...					
Autres subventions et dotations	(préciser)					
Ressources propres et autres	(préciser)					
Prélèvement sur fonds de roulement						
<b>Résultat de l'exercice</b>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

<b>Fonds de roulement au 31/12</b>	Exécution 2007	Prévision 2008	Prévision 2009	Prévision 2010	Prévision 2011
<b>FDR en M€</b>					
<b>FDR en mois de fonctionnement</b>					